

# École primaire Robert Doisneau

## Conseil d'école n°1

mardi 7 novembre 2023

**Présents :** Blanche OLIVIER, Emilie BESNARD, Loïc PIERRE, Philippe HERVIANT, Amandine HOUITTE, Mathilde RIO, enseignants, Cécile LEROY, directrice, Virginie GUILLOTIN, REL, Isabelle ZAWORSKI, Zohra BEKHAOUDA, Anne-Julie CONTENAY, Camille DE LA TASTE, Pascal THIBAUD, représentants des parents d'élèves, Magali RIEUX, présidente de l'association des parents d'élèves section animation

**Excusés :** Hélène MILONE, Laurence MOIZAN, enseignantes, Béatrice CELTON, responsable d'antenne Ville de Rennes

**début de séance :** 18h00

### 1- Installation du nouveau conseil d'école

➤ **tour de table**

➤ **élections des parents d'élèves**

Les élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre ; l'ensemble des enseignants étant grévistes ce jour-là, il n'y a pas eu de tenue de bureau de vote, le vote s'est déroulé uniquement par correspondance.

Cette année : 260 inscrits, 106 votants (soit 40 % de participation, un peu moins que l'an dernier). Plusieurs bulletins de vote sont arrivés seulement le lundi et n'ont pas pu être pris en compte.

	Inscrits	Votants	Taux de participation	Vote au bureau de vote		Vote par correspondance	
2014-2015	284	109	38,38 %	78	soit 71,5 % des votants	31	soit 28,5 % des votants
2015-2016	294	121	41,16 %	63	soit 52 % des votants	58	soit 48 % des votants
2016-2017	286	137	47,9 %	60	soit 43,8 % des votants	77	soit 56,2 % des votants
2017-2018	285	134	47,02 %	51	soit 38 % des votants	83	soit 62 % des votants
2018-2019	271	126	46,49 %	28	soit 22,2 % des votants	98	soit 77,8 % des votants
2019-2020	263	119	45,25 %	22	soit 18,5 % des votants	97	soit 81,5 % des votants
2020-2021	270	134	49,63 %	19	soit 14 % des votants	115	soit 86 % des votants
2021-2022	267	124	46,44 %	22	soit 17,7 % des votants	102	soit 82,3% des votants
2022-2023	260	104	40 %	0	soit 0 % des votants	104	soit 100 % des votants

### ➤ Rôle du Conseil d'école

Le Conseil d'école se réunit chaque trimestre sous la présidence du directeur d'école, en présence des enseignants de l'école, des représentants des parents d'élèves et de représentants de la Ville. Des invités peuvent également participer au Conseil d'école selon l'ordre du jour, tels que l'Association de parents ou des représentants du périscolaire.

Le Conseil d'école vote le règlement, participe à l'élaboration du projet d'école, donne son avis sur toute question relative à la vie de l'école.

### 2- Composition de l'équipe pédagogique

départs de Grégoire MONNIER (CM1/CM2) et de Caroline ADAM BELLIER (CP/CE1) qui était nommée à titre provisoire sur ce poste. Océane MONVOISIN qui a remplacé Grégoire MONNIER pendant son congé parental et qui assurait également le complément de service sur la classe de CP/CE1 a également été nommée sur une autre école cette année.

Mathilde RIO assure tous les compléments de service de l'école cette année.

PS/GS : Blanche OLIVIER

PS/MS : Émilie BESNARD et Mathilde RIO Le lundi

MS/GS : Laurence MOIZAN et Mathilde RIO Le vendredi

CP : Loïc PIERRE

CE1/CE2 : Philippe HERVIANT

CE1/CE2 : Hélène MILONE et Mathilde RIO Le jeudi

CE2/CM1 : Amandine HOUITTE

CM1/CM2 : Cécile LEROY et Mathilde RIO Le mardi et Le mercredi

### 3- Bilan de la rentrée

#### ➤ effectifs

Les effectifs sont légèrement moins élevés que l'année dernière : ils restent stables en élémentaire mais baissent un peu en maternelle, ce qui permet d'avoir des classes moins chargées que certaines années.

Comparatif années passées (effectifs de rentrée) :

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
<b>mater</b>	84	82	78	79	83	75	70
<b>élém</b>	129	120	105	108	105	124	123
<b>TOTAL</b>	213	202	183	187	188	199	193
<b>moy/classe</b>	26,6	25,2	22,8	23,3	23,5	24,8	24,1

Mouvements de fin d'année :

départs : 18 CM2 + 16 (6 en maternelle + 10 en élémentaire)

arrivées : 20 (+ 1 : élève qui au vu de sa situation n'a pas fait sa rentrée en septembre) PS + 4 en maternelle + 6 en élémentaire

Effectifs actuels :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
PS/GS	10	1	12						23
PS/MS	12	10							22
MS/GS		10	13						23
CP				21					21
CE1/CE2 P					15	9			24
CE1/CE2 H					14	10			24
CE2/CM1						8	18		26
CM1/CM2							8	18	26
TOTAL	22	21	25	21	29	27	26	18	189

maternelle : 68 soit 22,6 / classe

élémentaire : 121 soit 24,2 / classe

TOTAL : 189 soit 23,6 / classe

Mouvements depuis le début de l'année :

6 radiations depuis la rentrée (déménagements) : 1 en maternelle + 5 en élémentaire

3 arrivées : 1 en maternelle + 2 en élémentaire

Les effectifs peu élevés de PS et MS font qu'exceptionnellement, nous envisageons d'accueillir quelques TPS (3) cette année, en janvier. Nous prioriserions les enfants nés en janvier-février. Nous tenons toutefois à souligner que cette situation est exceptionnelle et ne se représentera peut-être pas l'an prochain.

#### ➤ accompagnement des élèves en situation de handicap

Nous avons fait la rentrée avec 6 élèves ayant besoin d'un accompagnement par un AESH : 3 élèves ayant droit à 100 % d'accompagnement + 2 élèves ayant droit à 75 % + 1 élève ayant droit à un accompagnement mutualisé.

4 autres élèves sont en attente de décision par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) concernant un accompagnement éventuel (probable, et au moins 1 à 100 %) : les dossiers ont été déposés pendant l'année scolaire dernière et sont en cours de traitement à la MDPH.

À la rentrée, l'école comptait 2 AESH devant chacun prendre en charge 2 enfants et effectuant 175 % ou 200 % de prise en charge... 2 enfants sont dans la même classe, ce qui facilite la prise en charge ; les 2 autres sont dans des classes différentes, ce qui oblige l'AESH à partager son temps entre les 2 enfants (dans ce cas, les enseignants des différentes classes s'organisent pour créer un emploi du temps le plus pertinent possible). Ces enfants sont officiellement accompagnés, mais ils ne le sont pas à la hauteur des droits qui leur sont attribués.

Il restait donc 1 enfant qui n'était pas du tout accompagné, et qui a besoin d'un accompagnement permanent lorsqu'il est présent à l'école. Nous avons tenu à respecter le droit de cet enfant à être présent à l'école, mais l'enseignant étant mobilisé auprès de lui, cela a fortement perturbé les enseignements de la classe concernée.

Les enfants ayant une notification pour un accompagnement mutualisé (qui bénéficient des heures de « reliquat » sur les emplois du temps des AESH) ne sont pas prioritaires. Il nous a été clairement annoncé qu'étant donné le manque de personnel pour couvrir déjà les notifications à 75 % ou 100 % du temps scolaire, ces enfants ne seraient pas accompagnés cette année scolaire.

Nous avons signalé cette situation difficile plusieurs fois auprès des services de l'Inspection et du PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé). Il nous a d'abord été dit qu'un recrutement d'urgence serait mis en place, mais cela n'a finalement pas été le cas.

Les parents fraîchement élus se sont mobilisés et ont envoyé un courrier en urgence à l'inspectrice de la circonscription, Mme Canerot, ainsi qu'au DASEN (directeur académique des services de l'Éducation Nationale), M. Teulier, demandant qu'une solution soit trouvée pour la rentrée des vacances de la Toussaint.

Nous avons bénéficié de la session de recrutement qui a été réalisée la semaine précédant les vacances. Une nouvelle AESH a été nommée pour accompagner l'enfant qui n'était pas du tout accompagné. Cela est une très bonne nouvelle.

Cela dit, tous les enfants ayant une notification d'accompagnement par un(e) AESH, et c'est le cas dans toutes les écoles du secteur, ne sont pas accompagnés à hauteur des droits qui leur ont été attribués.

*Les parents d'élèves proposent de poursuivre des actions pour tenter d'obtenir un accompagnement à la hauteur de ce qui est notifié pour tous les enfants concernés.*

*Question de l'accompagnement par des personnels autres, par exemple des parents ? Cela n'est pas possible en termes de légalité, d'assurance. De plus, ces personnes n'ont pas à assurer des missions qui doivent l'être par l'Éducation Nationale.*

#### **4- Règlement intérieur**

ajout d'un paragraphe dans la partie 3-2 Règles de vie :

En cas de manquement aux règles de vie, les parents seront avertis via le cahier de liaison ou à l'occasion d'un entretien des faits et des sanctions prévues à l'égard de leur enfant. Les sanctions possibles sont le rappel à l'ordre, l'exclusion temporaire de la classe décidée en conseil de discipline (en présence ou non des parents), l'exclusion temporaire de l'école.

Les faits graves et/ou répétés seront signalés auprès de l'inspection. Dans ce cas, le directeur académique des services de l'éducation nationale peut demander une radiation de l'élève de l'école et son inscription dans une autre école de la commune, conformément à l'Art. R. 411-11-1. du code de l'éducation (décret n°2023-782 du 16 août 2023).

modification dans le paragraphe 3-4 Sécurité :

« Refermer soigneusement les portes d'accès à la cour » devient « Refermer soigneusement toutes les portes d'accès à l'école »

modification des montants dans le paragraphe 5- Coopérative scolaire :

Pour l'année scolaire **2023-2024**, cette adhésion s'élève à **481,35€**, ce qui représente un coût pour l'école de **2,55€ par élève**.

Vote : Le règlement est adopté à l'unanimité.

## 5- Point sécurité

### ➤ 5 exercices de sécurité à réaliser dans l'année

- 2 exercices incendie (le 1<sup>er</sup> a été fait le 12 septembre : RAS)
- 1 exercice PPMS risques majeurs
- 2 exercices PPMS intrusion (le 1<sup>er</sup> a été fait le 10 octobre : RAS)

### ➤ plan Vigipirate

Suite à l'attaque perpétrée dans le lycée d'Arras le 13 octobre, les écoles notamment sont repassées en vigilance attentat du dispositif Vigipirate. Cela signifie concrètement que nous devons être encore plus vigilants quant aux entrées et sorties de personnes dans l'école, que nous devons éviter voire interdire les rassemblements devant l'école. Nous avons pu nous organiser quand-même pour que le goûter la veille des vacances puisse avoir lieu. Il a été organisé dans la cour de l'école maternelle pour éviter de laisser les portes principales de l'école ouvertes et de créer un rassemblement devant l'école.

L'école tiendra les parents informés des évolutions du protocole.

### ➤ sécurisation du portail en maternelle

Des parents de maternelle posent la question de la surveillance du portail dans la cour et de la sécurité des enfants. Des enfants de maternelle connaissent et proposent le code aux parents qui sortent du CALM. Il semble qu'il n'y ait pas systématiquement un adulte encadrant présent dans la cour le soir.

→ Le code n'est pas le même sur les temps scolaire et périscolaire. Le code change tous les mois sur le temps périscolaire. **Ni les enseignants ni les animateurs ne transmettent pas le code aux enfants. Le problème se pose lorsque les parents le soir donnent le code aux enfants pour qu'ils le tapent eux-mêmes.**

→ Un adulte est toujours présent dans la cour lorsque des enfants sont dehors.

Sur les temps scolaires ou périscolaires, il n'est jamais arrivé qu'un enfant tape le code et ouvre la porte.

Question de l'ouverture du portail maternelle sur le temps d'accueil du matin (7h35-8h35) : retenues auprès des enfants, les ASEM sont contraintes de laisser le portail ouvert en continu à cause du dysfonctionnement du système d'ouverture.

→ problème signalé par mail ; l'intervention des services concernés a eu lieu en décembre.

### ➤ **courses de trottinettes sur le parking**

Nous avons constaté, mais aussi des parents et des riverains nous ont fait remarquer, que des enfants jouent à faire la course à trottinette sur le parking situé devant l'école. Ils y vont à toute allure sans faire attention à la circulation éventuelle de voitures ni de piétons, et très souvent à contresens. Plusieurs enfants sont passés près d'un accident. **Cela ayant déjà été fait en classe, et plusieurs fois, il faut absolument que les parents rappellent également à leurs enfants la dangerosité de circuler de cette façon sur le parking.**

## **6- Projets prévus pour l'année : école et classes**

### ➤ à l'échelle de l'école :

- école et cinéma pour les 5 classes d'élémentaire (3 séances dans l'année)
- Les Incorruptibles pour les 5 classes d'élémentaire (sélection de 5-6 livres adaptée à chaque niveau à lire dans l'année + vote en fin d'année pour son livre préféré)

- journée des parents : mardi 6 février / Chandeleur

- projet pluridisciplinaire et Carnaval sur le thème de la forêt : mardi 9 avril

- sortie en forêt de Brocéliande (centre de l'imaginaire arthurien) au mois de juin pour toutes les classes (2 dates) : mardi 4 juin élémentaire et jeudi 6 juin maternelle

budget : 2806,40€ pour le centre arthurien + 1545€ pour le transport = 4351,40€

soit 544€ par classe

→ financement à trouver

### ➤ interclasses

- Nettoyons la Nature : PS/MS Émilie, CP Loïc et CM1/CM2 Cécile : ramassage de déchets autour de l'école et dans le parc des Hautes-Ourmes : 102,3 kg

- Tout Rennes Cuisine : 3 classes de maternelle + CM1/CM2 : travail en groupes mélangeant les 4 classes : ateliers cuisine à partir d'un panier de légumes livré par la Ville de Rennes, atelier arts, atelier sur la découverte des goûts, atelier sur la saisonnalité des fruits et légumes

Les parents étaient conviés à participer aux ateliers. Cela a donné lieu à des moments partagés très appréciés.

Les enfants ont évidemment dégusté les différentes préparations, diversement appréciées ;-), et ont pu découvrir de nombreux goûts et produits qu'ils ne connaissaient pas tous.

### ➤ maternelle

écomusée (PS/GS et PS/MS)

Musée des Beaux-Arts

Ferme des Gayeulles

festival du film d'animation

+ PS/GS Centre info école (lectures)

+ PS/MS bibliothèque du Landry

+ PS/MS promenade des petits curieux tous les mercredi matin

➤ CP Loïc et CE1/CE2 Hélène  
projet musique avec le Conservatoire

➤ CP  
PHAKT (centre culturel)  
Musée des Beaux-Arts Bintinais

➤ CE1/CE2 Philippe  
- sortie dans le parc des Hautes-Ourmes pour faire une sortie « forêt »  
- ferme de la Bintinais (les jouets buissonniers)  
- La Feuille d'Érable pour travailler sur le papier recyclé  
- l'école d'autrefois (centre Alain Savary)

➤ CE1/CE2 Hélène  
- projet sur le développement durable avec La Feuille d'Érable et la Ligue de l'enseignement (déchetterie et lombricarium)

➤ CE2/CM1 Amandine  
- bibliothèque du Landry

➤ CM1/CM2 Cécile  
- projet littérature avec l'auteur-illustrateur Julien Billaudeau : 6 séances de travail en classe (sortie dans le parc pour dessiner lors de la 1ère séance), création d'un livre à la fin de l'année  
- Tout Rennes Court  
- Musée des Beaux-Arts  
- Archives municipales  
- projet sur le thème du développement durable avec La Feuille D'Érable et la Ligue de l'Enseignement

## **7- Projets prévus pour l'année : CALM**

➤ **équipe**  
3 AL : Kévin et Lisa en élémentaire, Sophie en maternelle  
4 animateurs : François et Pierre-Louis en élémentaire le midi et en élémentaire le soir ; Nancy en élémentaire midi et soir

➤ **organisation**  
CALM matin : enfants accueillis dans le CALM et la salle de motricité par les ASEM

pause méridienne en maternelle :

- PS et MS mangent au 1<sup>er</sup> service puis vont à la sieste  
- accueil à 13h20 pour la sieste  
- GS vont dans la salle de motricité ou dans la cour, puis mangent au 2<sup>e</sup> service  
- 2<sup>e</sup> table de tri en restauration → maternelle (utilisée par les GS pour le moment)

pause méridienne en élémentaire :

- les animateurs récupèrent les enfants dans les classes, puis les enfants ont le choix entre atelier (s'ils sont inscrits), cour ou cantine

CALM du soir en maternelle :

- les enfants ont le choix entre aller goûter ou aller jouer (salle de motricité, hall, cour)
- les enfants ne sont que 2 tables pour goûter : très calme
- accueil des parents dans la cour maternelle

CALM du soir en élémentaire :

- 3 études, 4 le lundi
- mise en place de la pédagogie interactive : petits groupes qui tournent : dès qu'ils ont fini leurs devoirs, les enfants vont jouer

#### ➤ **pédagogie interactive :**

= rendre l'enfant le plus autonome possible : l'adulte met en place ce qu'il faut pour favoriser l'autonomie : aménagement des locaux, choix du matériel

- pôle de jeux
- l'enfant choisit de faire l'activité ou pas, d'arrêter quand il le souhaite, d'y revenir plus tard
- en maternelle : les enfants choisissent le moment où ils prennent leur goûter ; tableau avec étiquettes aimantées avec les animaux de la mer pour signifier qu'ils ont pris leur goûter (permet de vérifier que tous les enfants ont pris leur goûter)
- se servent d'eau seuls (carafes adaptées et marche-pieds)

#### ➤ **projets**

- Sophie : travail sur la nature, végétalisation de la cour maternelle, tri des déchets (malle « roule ta boule » de la maison des associations)
- Kévin : Jeux Olympiques : activités sur l'histoire des JO, jeux de plateaux, jeux sportifs + temps fort sous forme d'olympiades à la fin de l'année
- Lisa : projet mosaïque façon Odorico

#### ➤ **ateliers périscolaires**

- multisports maternelle et élémentaire (Gym Mômes)
- activités manuelles (Nancy)
- pixel art (Lisa)
- street art
- astronomie (les Francas)
- danse (Pierre-Louis)
- découverte des Jeux Olympiques (Kévin)
- environnement (les Francas)
- jeux de société (François)
- atelier philo (CPB Rapatel)
- ombres chinoises (maternelle)
- théâtre (maternelle)



Suite aux attaques récentes, la sécurité a été renforcée, les parents ne peuvent pas rentrer à l'intérieur de l'école.

Un livret d'accueil en cours de réalisation.

## **8- Projets prévus pour l'année : association de parents**

assemblée générale le 19 octobre : 11 personnes présentes

Camille De La Taste et Magali Rieux co-présidentes

résultat financier positif, bénéfice de 2200€

perspectives 2023-2024 : budget de 15€ par élève pour la sortie à Brocéliande

actions possibles permettant de récolter de l'argent, notamment pour la sortie à Brocéliande :

- goûters (ventes de gâteaux)
- vente de chocolats
- course parrainée ? → permettrait d'impliquer les enfants
- La trousse à projets
- braderie d'école (jeux)

problème : trouver comment mobiliser des parents bénévoles

installation d'un panneau d'affichage pour la communication de l'association : OK → trouver l'endroit le plus approprié pour le fixer

aménagement de la bibliothèque :

- affiches ?
- récupérer du mobilier

aménagement de la cour élémentaire :

- graff en impliquant les enfants
- peintures au sol ?
- projet peinture de Kévin pour égayer la cour ? → ne sera pas mis en place cette année (JO)
- l'école envisage d'organiser une résidence d'artiste ou un projet artistique qui concernerait toute l'école l'année prochaine

## **9- Questions diverses**

préparation à l'entrée en 6<sup>e</sup> : visite du collège, Calculatrice

portes ouvertes

re-sollicitation du collège pour organiser une rencontre entre les parents de l'école et des représentants du collège (principale si possible, professeurs, élèves du collège anciens de l'école, parents)

parmi les parents élus, toutes les classes ne sont pas représentées → avoir des parents relais dans les classes

apprentissage des langues étrangères : pertinence de l'allemand ?

Le choix de l'enseignement de l'allemand n'est pas à la main de l'école. Il est imposé par l'inspection, et lié au fait que le collège de secteur, le collège des Hautes-Ourmes, propose l'enseignement de l'allemand dès la 6<sup>e</sup> via une classe bilingue.

→ Serait-il envisageable de proposer d'autres langues vivantes ?

rapport « dossier technique amiante »

Dans le rapport, apparaît un matériau ou produit « non dégradé et ayant un faible risque de dégradation ». Il n'est cependant pas indiqué de quel matériau il s'agit ni où il se situe.

→ après plusieurs sollicitations par mail, il nous a été répondu que **l'école ne contient aucun matériau amianté**. Ce qui est indiqué sur la fiche de rapport est issu de la fiche modèle, inscrit automatiquement et n'a pas été adapté au rapport de notre école. « Tous les repérages réalisés par des entreprises agréées à ce jour ont conclu à l'absence d'amiante sur l'école. »

**fin de séance : 20h10**